

# DOSSIER D'INSCRIPTION

NOM Prénom de l'élève :

Date de naissance :

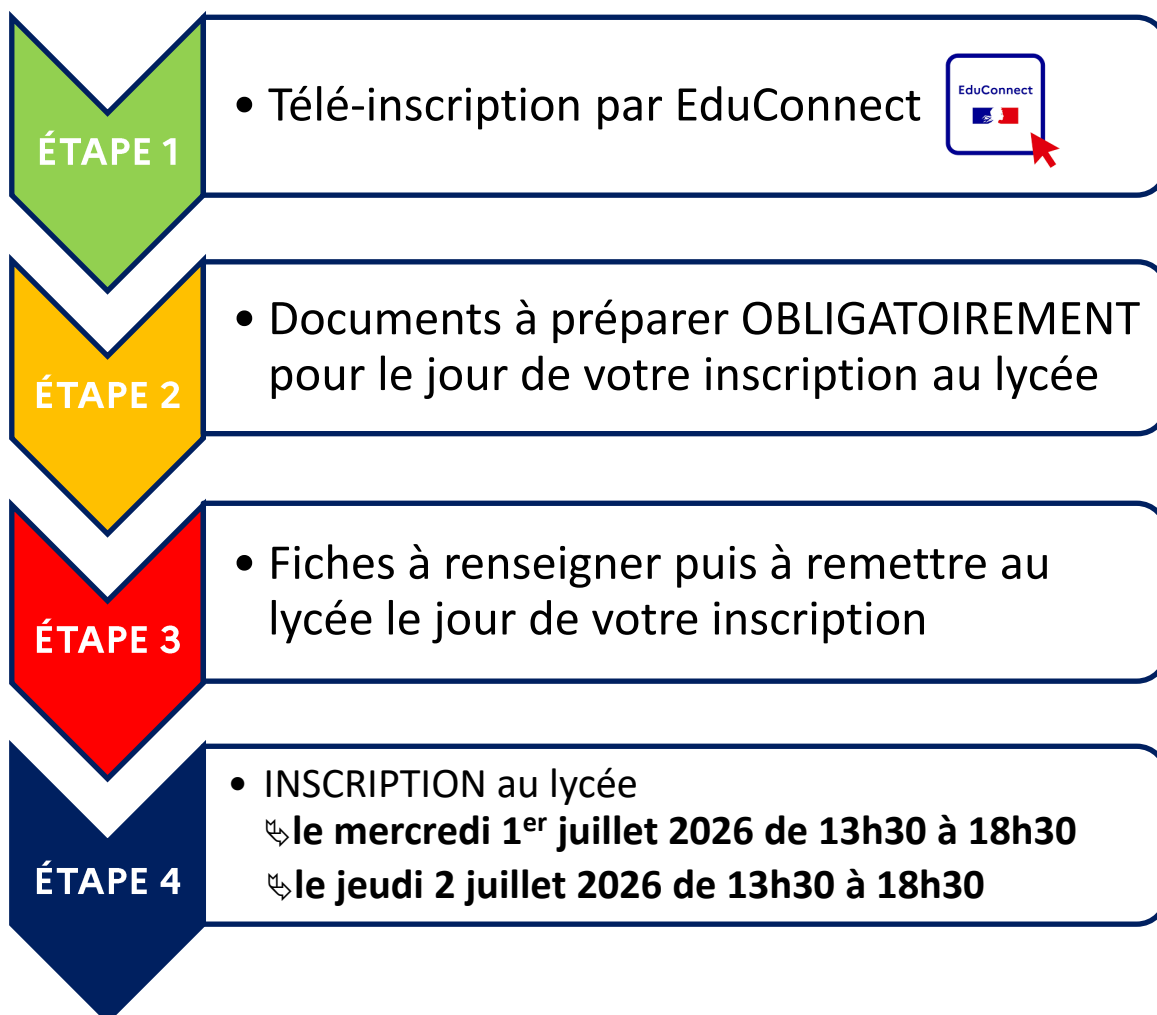
Établissement et classe d'origine :

Mon enfant disposait d'un PAP dans l'établissement précédent :  OUI  NON

Joindre la copie du PAP

A la rentrée 2026-2027, je m'engage à prendre contact avec le professeur principal pour mettre à jour le PAP de mon enfant. Sans retour de votre part, aucun aménagement ne sera mis en place.

## 4 ÉTAPES POUR INSCRIRE VOTRE ENFANT



**1**

## • TÉLÉ-INSRIPTION

Connectez-vous sur EduConnect à l'adresse suivante :

<https://educonnect.education.gouv.fr/>



Valider l'affectation

Vérifier les informations et apporter les éventuelles corrections

Consentement à l'étude automatique du droit à bourse

**2**

## • DOCUMENTS À REMETTRE OBLIGATOIREMENT AU LYCÉE LE JOUR DE VOTRE INSCRIPTION

### SECRETARIAT DES ÉLÈVES

**Photo d'identité récente** (*Avec NOM et Prénom écrits au dos de la photo*)

**Photocopie de la carte nationale d'identité ou du passeport de l'élève**

**En cas de garde exclusive une photocopie du jugement des affaires familiales**

**Photocopie du dispositif PAP établi au collège ou en primaire si votre enfant en bénéficie**

### INTENDANCE

**Un Relevé d'Identité Bancaire du responsable financier de l'élève**  
(*de la personne qui paiera les frais de restauration et/ou d'internat et percevra les aides*)

**Pour la restauration, si vous inscrivez votre enfant au ticket un chèque de 87,80 € à l'ordre de l'agent comptable du Lycée**

**Photocopie des informations de la prise en charge par l'aide sociale à l'enfance**

### INFIRMERIE

**Photocopie des pages de vaccination du carnet de santé**  
en mentionnant NOM - Prénom et date de naissance de l'élève

### VIE SCOLAIRE

**Photocopie de l'assurance scolaire pour l'année scolaire 2026-2027 ( ou à la rentrée si vous ne l'avez pas )**

### MAISON DES LYCÉENS

**Règlement si vous souhaitez adhérer à la MDL - Chèque de 5 € à l'ordre de la MDL**

## 3

## • FICHES À RENSEIGNER ET À SIGNER

Famille		Cadre réservé à l'administration
<b>SECRETARIAT DES ÉLÈVES</b>		
<input type="checkbox"/>	Fiche Pédagogique	<input type="checkbox"/>
<b>INTENDANCE</b>		
<input type="checkbox"/>	Fiche Intendance	<input type="checkbox"/>
<b>INFIRMERIE</b>		
<input type="checkbox"/>	Fiche confidentielle de renseignements infirmiers	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	Fiche de demande de dossier médical	<input type="checkbox"/>
<b>MAISON DES LYCÉENS</b>		
<input type="checkbox"/>	Bulletin d'adhésion à la Maison des lycéens (MDL)	<input type="checkbox"/>
<b>INTERNAT</b>		
un formulaire spécifique sera à retirer auprès des CPE lors de l'inscription		
<input type="checkbox"/>	Fiche de renseignements	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	Fiche d'urgence	<input type="checkbox"/>

## 4

## • INSCRIPTION AU LYCÉE

Les inscriptions dans les établissements via le service en ligne auront lieu du mardi 30 juin 2026 - 17h au samedi 4 juillet 2026 à 12h00

Dépôt du dossier d'inscription au lycée Georges Brassens de Neufchâtel en Bray :

↳ **mercredi 1<sup>er</sup> juillet 2026 de 13h30 à 18h30**

↳ **jeudi 2 juillet 2026 de 13h30 à 18h30**

- La liste des manuels et fournitures est disponible fin juin sur le site du lycée : <https://brassens.lycee.ac-normandie.fr/>  
→ Scolarité Services → Inscription/Manuels/Règlements → Fournitures et Manuels scolaires
- A consulter également sur le site du lycée :  
→ Règlement intérieur de l'établissement  
→ Charte d'utilisation des moyens informatiques  
→ Règlement du service de restauration et d'internat

Les détails de la rentrée 2026 seront disponibles sur le site du lycée fin août 2026.  
La rentrée scolaire aura lieu le mardi 1<sup>er</sup> septembre 2026

Je m'engage à informer sans délai le secrétariat de tout changement à l'adresse suivante : [ce.0762601p@ac-normandie.fr](mailto:ce.0762601p@ac-normandie.fr)

A \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

Signature des Responsables Légaux :

Signature de l'élève :



## INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

### • Démarches personnelles complémentaires à effectuer



- Connectez-vous au site [normandie.fr/nomad](http://normandie.fr/nomad)  
**avant le 16 juillet 2026**

Les élèves de la communauté de communes Bray-Eawy bénéficient d'une réduction lors de leur inscription sur le site NOMAD.



- Sur [atouts.normandie.fr](http://atouts.normandie.fr), des avantages pour les livres et les équipements professionnels, la culture et le sport, la formation à l'engagement et Pass Monde pour tous les élèves scolarisés. (Ouverture à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2026)

### IMPORTANT :

Si vous ne validez pas l'affectation au lycée Georges Brassens, merci de le signaler par mail [ce.0762601p@ac-normandie.fr](mailto:ce.0762601p@ac-normandie.fr) en indiquant NOM et Prénom de l'élève et le choix de formation retenue.

Pour vous aider à compléter la fiche de renseignement,  
Professions et catégories socio-professionnelles  
Codes à reporter sur la fiche de renseignement, « représentants légaux »

Code	Libellé	Code	Libellé
<b>AGRICULTEURS EXPLOITANTS</b>		<b>OUVRIERS</b>	
10	Agriculteurs exploitants	62	Ouvriers qualifiés de type industriel
<b>ARTISANS, COMMERCANTS ET CHEFS D'ENTREPRISE</b>		63	Ouvriers qualifiés de type artisanal
21	Artisans	64	Chauffeurs
22	Commerçants et assimilés	65	Ouvriers qualifiés de la manutention, du magasinage et du transport
23	Chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus	67	Ouvriers non qualifiés de type industriel
<b>CADRES ET PROFESSIONS INTELLECTUELLES</b>		68	Ouvriers non qualifiés de type artisanal
31	Professions libérales	69	Ouvriers agricoles
33	Cadres de la fonction publique	<b>RETRAITES</b>	
34	Professeurs, professions scientifiques	71	Retraités agriculteurs exploitants
35	Professions de l'information, des arts et des spectacles	72	Retraités artisans, commerçants, chefs d'entreprise
37	Cadres administratifs et commerciaux d'entreprise	74	Anciens cadres
38	Ingénieurs et cadres techniques d'entreprise	75	Anciennes professions intermédiaires
<b>PROFESSIONS INTERMÉDIAIRES</b>		77	Anciens employés
42	Professeurs des écoles, instituteurs et assimilés	78	Anciens ouvriers
43	Professions intermédiaires de la santé et du travail social	<b>PERSONNES SANS ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE</b>	
44	Clergé, religieux	81	Chômeurs n'ayant jamais travaillé
45	Professions intermédiaires administratives de la fonction publique	83	Militaires du contingent
46	Professions intermédiaires administratives commerciales en entreprise	84	Elèves, étudiants
47	Techniciens	85	Personnes sans activité professionnelle < 60 ans (sauf retraités)
48	Contremaîtres, agents de maîtrise	86	Personnes sans activité professionnelle >= 60 ans (sauf retraités)
<b>EMPLOYES</b>			
52	Employés civils et agents de service de la fonction publique		
53	Policiers et militaires		
54	Employés administratifs d'entreprise		
55	Employés de commerce		
56	Personnels des services directs aux particuliers		